







Ingénieurs conseils



CONSTRUCTION DU COMPLEXE CEA ITECH-MTV A BOBO DIOULASSO

RAPPORT FINAL DE SUIVI CONTROLE D'EXECUTION DES TRAVAUX

INTERVENANTS:

MAITRE D'OUVRAGE: UNIVERSITE NAZI BONI/ CEA ITECH-MTV

MAITRE D'ŒUVRE : AC CONCEPT /HARMONY/BETAT/IC/ACET.BTP/CET BTP

ENTREPRISE: SOGEDIM SARL

Décembre 2022

SOMMAIRE

I - PERSONNEL PRESENT SUR LE CHANTIER	3
II - GENERALITES	4
Quelques images des travaux réalisés sur le chantier ainsi que l'état actuel du chantier :	5
Quelques images des travaux réalisés sur le chantier à la date du 14/09/2022 :	9
Quelques images des travaux réalisés sur le chantier à la date du 29/07/2022 :	11
Quelques images des travaux réalisés sur le chantier à la date du 27/05/2022 :	14
Quelques images des travaux réalisés sur le chantier à la date du 24/03/2022 :	16
Quelques images des travaux réalisés sur le chantier à la date du 18/02/2022 :	20
Quelques images des travaux réalisés sur le chantier à la date du 08/12/2021 :	23
Conclusion	24
ANNEXE	25
LES PROCES VERBAUX DU CHANTIER	26

I - PERSONNEL PRESENT SUR LE CHANTIER

- ❖ MAITRE D'OUVRAGE: UNIVERSITE NAZI BONI/CEA ITECH-MTV
- ➤ M. BAYALA Serge : PRM UNB
- ➤ M. OUEDRAOGO Sidi Mohamed: Auditeur interne CEA/ITECH-MTV
- ➤ M. YAMEOGO Jérome : Expert en environnement
- ❖ MAITRE D'ŒUVRE : AC CONCEPT/HARMONY/BETAT IC/ACET BTP IC/ CET BTP & SERVICES

➤ OUEDRAOGO Constant : Chef de projet

➤ BARRY Ibrahim : Architecte Urbaniste

> TORO Paterne: Superviseur des travaux

➤ KONE T Kader : Contrôleur à pied d'œuvre des travaux

***** ENTREPRISE SOGEDIM

➤ M. NIGNAN Aziz : Directeur Général

M. OUEDRAOGO Seydou: Directeur Technique

➤ M. ZEBRET Oumarou : Chef de chantier

II - GENERALITES

Le projet de construction du complexe CEA/ITECH-MTV du l'Université NAZI BONI a été réalisé par l'entreprise SOGEDIM sous la supervision de la mission de contrôle selon les règles de l'art et aussi suivant les prescriptions techniques.

Pour un délai d'exécution de douze (12) mois, le temps imparti est arrivé à terme depuis le 19 Octobre 2022 mais la mission de suivi contrôle est restée présente jusqu'à la fin des travaux. Une réception technique a été faite le Mardi 06 Décembre 2022 par la mission de contrôle pour apprécier la conformité de tous les travaux par rapport aux cahiers de charge. A l'issue de cette réception technique, des réserves ont été émises, et l'entreprise a pris toutes les dispositions nécessaires pour lever ces réserves à la date du 13 décembre 2022 et un Procès-Verbal de levée de réserves a été établi. Ce PV de levée de réserve lui permettra de demander une réception provisoire auprès du maitre d'ouvrage.

La réception provisoire qui a été programmé pour le 16 Décembre 2022 à l'issue de laquelle une commission composée de tous les intervenants du projet prendra part afin d'attester de la conformité et de la qualité des travaux exécutés.

Quelques images des travaux réalisés sur le chantier ainsi que l'état actuel du chantier (06/12/2022):





Figure 1 : Vues générales du bâtiment principal sur le site d'implantation (06/12/2022)





Figure 2 : <u>Bâtiment principal</u> : vue sur façade principale (06/12/2022)



Figure 3 : <u>Bâtiment principal</u> : vue sur façade latérale droite (06/12/2022)



Figure 4 : <u>Bâtiment principal</u> : vue sur façade latérale qauche (06/12/2022)



Figure 5 : <u>Bâtiment principal</u> : vue sur patio (06/12/2022)



Figure 6 : Incinérateur (06/12/2022)



Figure 7 : <u>Château d'eau (06/12/2022)</u>

Quelques images des travaux réalisés sur le chantier à la date du 04/08/2022 au **14/09/2022**:



Figure 8 : Façades principale et latérale gauche (09/09/2022)



Figure 9 : Vue du patio (14/09/2022)



Figure 10 : <u>Incinérateur (14/09/2022)</u>

Quelques images des travaux réalisés sur le chantier à la date du 03/06/2022 au <u>30/07/2022</u>:



Figure 11: Façade du bâtiment principal (29/07/2022)



Figure 12 : Façade latérale qauche (30/07/2022)





Figure 13 : <u>Revêtement sol (21/07/2022)</u>





Figure 14 : Revêtement mural (18/07/2022)





Figure 15 : <u>Vue sur patio (25/07/2022)</u>



Figure 16 : <u>Incinérateur (29/07/2022)</u>

Quelques images des travaux réalisés sur le chantier à la date du 06/04/2022 au **27/05/2022**:



Figure 17: Façades du bâtiment principal (29/04/2022)



Figure 18 : Façade latérale droite (29/04/2022)





Figure 19 : <u>Vue sur patio (27/05/2022)</u>



Figure 20 : <u>Incinérateur (29/04/2022)</u>

Quelques images des travaux réalisés sur le chantier à la date du 02/03/2022 au **26/03/2022**:









Figure 21 : <u>Décoffrage dalle pleine gallérie (19/03/2022)</u>





Figure 22 : Coffrage fosse septique (15/03/2022)



Figure 23 : <u>Incinérateur (26/03/2022)</u>

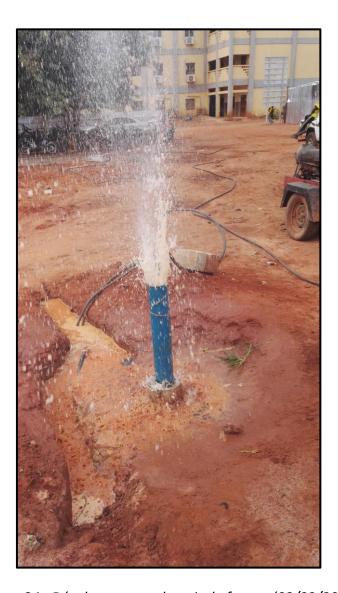


Figure 24 : <u>Développement du puit de forage (02/03/2022)</u>



Figure 25: Fixation des panneaux solaires (08/03/2022)

Quelques images des travaux réalisés sur le chantier à la date du 30/12/2021 au <u>18/02/2022</u>:





Figure 26: Façades du bâtiment principal (13/02/2022)









Figure 27 : Coffrage, ferraillage et coulage dalle pleine gallérie (07 au 10/02/2022)





Figure 28 : Maçonnerie en dessous du chaînage (08/01/2022)





Figure 29 : Maçonnerie au-dessus du chaînage (25/01/2022)





Figure 30 : Château d'eau et socle d'énergie solaire (29/01/2022)



Figure 31 : Fixation des semelles de l'incinérateur (28/01/2022)





Figure 32 : Fouille des semelles de l'incinérateur (27/01/2022)

Quelques images des travaux réalisés sur le chantier à la date du 29/10/2021 au <u>08/12/2021 :</u>





Figure 33 : Béton pour longrines coulé et décoffré (08/12/2021)



Figure 34 : Fixation de semelles isolées en attente de coulage (11/11/2021)





Figure 35 : Nivellement du terrain (02/11/2021) Figure 36 : Fouille des semelles isolées (04/11/2021)

Conclusion

Les travaux sont exécutés suivant les règles de l'art et conformément aux prescriptions techniques. Le délai contractuel des travaux n'a pas été respecté, à plusieurs reprises la mission de contrôle a interpellé l'entreprise par des procès-verbaux ainsi que des mises en demeures. La mission de contrôle n'avait qu'un délai contractuel de six (06) mois mais elle est restée mobilisée avec l'entreprise jusqu'à la fin des travaux soit quatorze (14) mois donc un délai supplémentaire de huit (08) mois pour la mission de contrôle et un retard dans l'exécution des travaux de deux (02) mois de la part de l'entreprise SOGEDIM.

La mission de contrôle a donc été pénalisée par le fait que son délai contractuel n'était pas conforme au délai d'exécution des travaux par l'entreprise SOGEDIM et également du fait du non-respect du délai contractuel de l'entreprise. Ce qui a donc occasionné des frais supplémentaires pour sa mission.

Les travaux ont été exécutés sous les ordres du chef d'entreprise et de son chef de chantier sous la supervision de la mission de contrôle. Les observations, les recommandations et les suggestions ont été consignées dans les différents Procès-Verbaux de réception de chaque ouvrage en exécution et dans les procès-verbaux hebdomadaires de réunion de chantier. (Voir rapports mensuels de suivi contrôle dans les rapports mensuels de suivi contrôle).

Les exécutions des différentes tâches ont été rigoureusement suivi par le contrôle qui assistait à tous les travaux sur le chantier.

Nous pouvons donc dire que le défi a été levé et que les bénéficiaires du projet auront leur ouvrage pour exploitation.

ANNEXE

LES PROCES VERBAUX DU **CHANTIER**